

Compte-rendu de l'atelier Coopération et Mutualisation organisé le 12 septembre lors du **Grand DEJ' - Dijon**

Cet atelier a été animé par le Club Unesco de Dijon et ses environs, le Pôle d'économie solidaire 21, et Bourgogne-Franche-Comté International.

Associations participantes :

- Du vert dans la ville,
- Un Singe en Hiver,
- France Bénévolat,
- Collectif Droits des Femmes 21,
- ADMR,
- Marche et évasion,
- Club Unesco,
- Petit cœur de beurre,
- Maison d'accueil hospitalisation (MAH),
- CREarts,
- Maison de la Méditerranée,
- France Alzheimer,
- Artisans du Monde,
- 3977.

En introduction de l'atelier, les animateurs ont invité les participants à définir les termes « coopération » et « mutualisation », tout en rappelant que ces deux concepts sont complémentaires, l'un n'excluant pas l'autre et vice-versa.

A la question « qu'est-ce que la coopération ? », les réponses ont été les suivantes :

- ne pas rester dans son coin ;
- travailler ensemble ;
- échanger ;
- former des alliances pour être plus forts ;
- partager des compétences, des valeurs et un but commun

Les échanges ont amené les participants à définir que la coopération ne peut se faire que **s'il y a un aspect égalitaire, d'équité, un but partagé et un respect mutuel des parties engagées. Il s'agit donc d'une co-construction .**

A la suite de ce premier temps de définition des concepts, les animateurs ont invité les participants à réfléchir à **ce qui peut être mutualisé :**

- des financements ;
- des bénévoles ;
- des locaux ;
- des informations ;
- du matériel (équipement, ressources, etc.)

Cette liste n'est pas exhaustive.

Y a-t-il des domaines de prédilection pour la mutualisation et la coopération ?

Ont été cités : l'éducation, la culture, le lien social, la santé, les sports...

Les participants ont souligné que la communication pouvait faire l'objet d'un axe très pertinent à mutualiser, notamment pour promouvoir les actions des uns et des autres sur les réseaux sociaux.

Les participants ont ensuite émis quelques exemples de mutualisations déjà pratiquées entre les différentes associations :

- partage de matériel et de locaux
- événements organisés par plusieurs associations (concerts, spectacles, théâtre...)
- expositions, notamment dans le cadre du Festival des Solidarités
- défense des vacances collectives
- être plus efficace auprès des pouvoirs publics
- ADMR - France Alzheimer - France Bénévolat
- la MAH 4 collèges au conseil d'administration dont 1 collège associatif

Enfin, les participants ont émis quelques idées de projets mutualisés à développer :

- organiser un événement culturel avec un public de personnes âgées ou avec des jeunes
- les domaines possibles en fonction du public - jardinage - culture - artisanat
- défendre des valeurs communes autour de la citoyenneté
- des problématiques communes : l'engagement, le bénévolat
- comment se faire connaître
- promouvoir les dispositifs existants - les espaces - les endroits
- engagement citoyen avec l'Education Nationale (par exemple à travers les Tandems Solidaires)
- une journée des associations dans un établissement scolaire

Retours des animateurs :

L'atelier a été riche mais trop court, car nous n'avons pas pu approfondir certains aspects. Il a toutefois permis de semer quelques graines qui pourront plus tard donner lieu à différents types de mutualisation entre associations, parmi les exemples évoqués ci-dessus. Les organisateurs de cet atelier voudraient donner une suite à ce temps d'échange, et réfléchissent à l'organisation d'un temps de formation sur la coopération : affaire à suivre !

Merci aux participants car l'organisation d'un atelier pour les associations était une première dans le cadre du Grand Déj'. Nous avons tous eu à nous adapter. Merci également aux organisateurs du Grand Déj' pour cette opportunité d'échanges entre pairs.

Ce compte rendu sera envoyé par les responsables du Grand Déj à toutes les associations inscrites à cette journée.